

Archives Nationales, Section Outre-Mer, Saint-Pierre et Miquelon., Carton Aff.Pol.1209.

Doc : - 4.3 *Réponse de l'Administrateur à M. Le Hors.* 4 septembre 1908.

St. Pierre, le 4 Septembre 1908.

L'Administrateur P.I. des Etablissements de Saint-Pierre
et Miquelon

A Monsieur Le Hors (Mathurin) Saint-Pierre.

Monsieur,

En réponse à votre demande en date du 28 Août 1908, j'ai l'honneur de vous faire savoir que je ne juge pas opportun de vous accorder l'autorisation d'ouvrir une école privée d'enseignement secondaire et primaire à Saint-Pierre.

Je tiens à votre disposition contre restitution du reçu qui vous a été délivré, les pièces que vous avez déposées à mon secrétariat.

Recevez, etc,

Signé : Ch. Moulin.